
L'Etat et la Collectivité de Saint-Martin publient un guide de bonnes pratiques pour aider la population dans ses travaux de construction et de réhabilitation

Conçu avec le concours d'une cinquantaine d'experts, ce manuel pédagogique et gratuit a été publié en deux langues, français et anglais. Il vise à aider les particuliers et les professionnels antillais qui réalisent des travaux de construction à respecter les standards les mieux adaptés aux risques cycloniques et sismiques.

*
* *

Saint-Martin, le 1^{er} juin 2018 - Le préfet de la Région Guadeloupe et délégué interministériel pour la reconstruction des îles de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, M. Philippe GUSTIN, et le président de la Collectivité de Saint-Martin, M. Daniel GIBBS, ont présenté ce jour à l'Hôtel de la Collectivité **le Guide de bonnes pratiques pour la construction et la réhabilitation de l'habitat**. Ce manuel pédagogique et gratuit est destiné à donner aux particuliers et aux professionnels **des conseils d'expert précis en matière de normes de sécurité et de construction anticycloniques et antisismiques**.

« A l'instar d'autres îles des Antilles, certaines habitations à Saint-Martin sont souvent trop fragiles voire inadaptées pour faire face aux cyclones et aux séismes. L'idée de ce guide est de contribuer à rendre le bâti plus résistant aux aléas naturels », a souligné M. Philippe GUSTIN. « Avec le changement climatique, il est probable que les cyclones deviennent plus fréquents. Nous devons nous y préparer en proposant un manuel de construction de qualité, qui pourra accompagner la population pendant de nombreuses années », a-t-il ajouté.

Avec près de 60 % de propriétaires non-assurés, **Saint-Martin se caractérise par un recours important à l'auto-reconstruction**, de nombreux particuliers devant réaliser eux-mêmes leurs travaux. « Ce guide est une réponse concrète apportée à tous ceux qui sont obligés de construire ou rénover leur maison sans être des experts de la construction », a indiqué M. Daniel GIBBS lors de son intervention.

Le Guide de bonnes pratiques est articulé autour de six thématiques, présentées sous forme de fiches : couvertures métalliques, charpentes bois, fenêtres et baies vitrées, maçonnerie, structure bois et auvents. Afin de s'adapter à l'environnement multilingue de Saint-Martin, **il a été publié en deux langues, français et anglais**.

Le Guide est téléchargeable gratuitement sur les sites de la Préfecture et de la Collectivité de Saint-Martin. 1000 exemplaires imprimés seront également distribués aux principales associations et entreprises de l'île.

Un cinquantaine d'experts mobilisés

Financée par l'Etat, la réalisation du Guide de bonnes pratiques a été pilotée par la Délégation interministérielle pour la reconstruction et confiée au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), un établissement public dont la mission est d'apporter une expertise en matière de qualité et de sécurité des bâtiments.

L'Etat a mobilisé une dizaine d'experts et fait appel à une quarantaine de professionnels de Saint-Martin, de Saint-Barthélemy, de Guadeloupe et de Martinique - architectes, entrepreneurs, assureurs etc. - pour profiter de leur expérience et adapter au mieux le document aux réalités locales. Au total, une cinquantaine de personnes ont été mobilisées sur ce projet, qui a duré près de six mois. La Collectivité de Saint-Martin a apporté une aide technique et logistique à la réalisation de ce travail.

« Ce Guide a été réalisé et pensé spécifiquement pour Saint-Martin mais nous espérons qu'il puisse servir à toutes les îles des Antilles », a rappelé M. Philippe GUSTIN.

Deux flyers simplifiés distribués avec le concours de la Fondation de France

Outre la publication du Guide de bonnes pratiques, deux flyers simplifiés ont été réalisés à partir des fiches « couvertures métalliques » et « fenêtres et baies vitrées », des thématiques de construction particulièrement importantes dans les Antilles.

Conçues selon les indications des experts du CSTB et de la Délégation interministérielle pour la reconstruction, leur réalisation graphique et leur impression ont été financées par la Fondation de France. Ces flyers seront distribués à la population saint-martinoise via les associations locales.

L'Etat, la Collectivité de Saint-Martin et la Fondation de France lanceront également à partir du 1^{er} juin une campagne de communication par affichage et sur les réseaux sociaux pour populariser le Guide de bonnes pratiques sous le slogan « *Build Well !* »

* *

Lien de téléchargement du Guide de bonnes pratiques pour la construction et la réhabilitation de l'habitat : <http://www.saint-barth-saint-martin.pref.gouv.fr/Actualites/LA-UNE/Actualites/Guide-de-bonnes-pratiques-pour-la-construction-et-la-rehabilitation-de-l-habitat>

Contact presse

Christophe Gauer

Délégation interministérielle pour la reconstruction

christophe.gauer@outre-mer.gouv.fr

06 76 61 82 04